

REPUBLIQUE FRANCAISE

CCAS - MAIRIE DE TRIEL SUR SEINE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26780170200015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE DE TRIEL

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : CCAS DE TRIEL SUR SEINE (3)

ANNEE 2016

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	23
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	34
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	45
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	46
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	47
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	49

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	MAIRIE DE TRIEL SUR SEINE CCAS DE TRIEL SUR SEINE	CA 2016
------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1 Dépenses réelles de fonctionnement/population		0	0
2 Produit des impositions directes/population		0	0
3 Recettes réelles de fonctionnement/population		0	0
4 Dépenses d'équipement brut/population		0	0
5 Encours de dette/population		0	0
6 DGF/population		0	0
7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		0 %	
8 Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		0 %	
9 Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		0 %	
10 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		0 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération du 01-01-1900.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 587 617,57	G 545 064,68	
	Section d'investissement	B 0,00	H 2 737,13	
+				+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 212 018,19 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 5 507,66 (si excédent)	
=				=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 587 617,57	= G+H+I+J	765 327,66
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 587 617,57	= G+I+K 757 082,87	
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 8 244,79	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 587 617,57	= G+H+I+J+K+L 765 327,66	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00	
011	Charges à caractère général	0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00		
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00		
66	Charges financières	0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div			0,00
73	Impôts et taxes			0,00
74	Dotations et participations			0,00
75	Autres produits de gestion courante			0,00
013	Atténuations de charges			0,00
76	Produits financiers			0,00
77	Produits exceptionnels			0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00	
010	Stocks (4)	0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immo.			0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			0,00
13	Subventions d'investissement			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° BA (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES					II
					A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	148 476,00	90 870,99	16 277,12	0,00	41 327,89
012	Charges de personnel, frais assimilés	473 610,00	452 949,90	0,00	0,00	20 660,10
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	39 550,00	24 574,43	55,00	0,00	14 920,57
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		661 636,00	568 395,32	16 332,12	0,00	76 908,56
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	153,00	0,00	0,00	2 347,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		664 136,00	568 548,32	16 332,12	0,00	79 255,56
023	Virement à la section d'investissement (2)	92 830,06				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	2 737,13	2 737,13			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		95 567,19	2 737,13			92 830,06
TOTAL		759 703,19	571 285,45	16 332,12	0,00	172 085,62
Pour information		(3)	0,00			
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	823,25	0,00	0,00	-823,25
70	Produits services, domaine et ventes div	220 000,00	223 339,43	4 131,13	0,00	-7 470,56
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	327 685,00	315 761,66	0,00	0,00	11 923,34
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		547 685,00	539 924,34	4 131,13	0,00	3 629,53
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 009,21	0,00	0,00	-1 009,21
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		547 685,00	540 933,55	4 131,13	0,00	2 620,32
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		547 685,00	540 933,55	4 131,13	0,00	2 620,32
Pour information		(3)	212 018,19			
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titré (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	101 074,85	0,00	0,00	101 074,85
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	101 074,85	0,00	0,00	101 074,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	101 074,85	0,00	0,00	101 074,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	101 074,85	0,00	0,00	101 074,85
	Pour information	(2)			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	92 830,06			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 737,13	2 737,13		0,00

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	95 567,19	2 737,13		92 830,06
	TOTAL	95 567,19	2 737,13	0,00	92 830,06
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 5 507,66			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrit le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	107 148,11		107 148,11
012	Charges de personnel, frais assimilés	452 949,90		452 949,90
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	24 629,43		24 629,43
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	153,00	0,00	153,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	2 737,13	2 737,13
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		584 880,44	2 737,13	587 617,57
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8)	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Differences sur réalisation d'immo. (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	823,25		823,25
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	227 470,56		227 470,56
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	315 761,66		315 761,66
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 009,21	0,00	1 009,21
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		545 064,68	0,00	545 064,68
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				212 018,19

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(6) 0,00		0,00
19	<i>Differences sur réalisation d'immo.</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 737,13	2 737,13
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	2 737,13	2 737,13
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				5 507,66

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						III A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	148 476,00	90 870,99	16 277,12	0,00	41 327,89
604	Achats d'études, prestations de services	8 000,00	3 432,00	0,00	0,00	4 568,00
60611	Eau et assainissement	850,00	666,87	0,00	0,00	183,13
60612	Energie - Electricité	5 000,00	725,50	0,00	0,00	4 274,50
60622	Carburants	2 500,00	855,39	72,54	0,00	1 572,07
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	237,43	1 008,00	0,00	254,57
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	364,03	0,00	0,00	135,97
60636	Vêtements de travail	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	114,50	906,58	0,00	-21,08
6135	Locations mobilières	440,00	0,00	0,00	0,00	440,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	1 352,26	0,00	0,00	3 647,74
6156	Maintenance	6 000,00	3 561,44	0,00	0,00	2 438,56
6182	Documentation générale et technique	500,00	169,00	0,00	0,00	331,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 575,00	947,00	0,00	0,00	628,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 110,00	320,00	0,00	0,00	790,00
6228	Divers	501,00	0,00	0,00	0,00	501,00
6232	Fêtes et cérémonies	37 000,00	23 155,59	8 640,00	0,00	5 204,41
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	4 031,80	150,00	0,00	2 818,20
62878	Remb. frais à d'autres organismes	62 000,00	50 938,18	5 500,00	0,00	5 561,82
012	Charges de personnel, frais assimilés	473 610,00	452 949,90	0,00	0,00	20 660,10
6218	Autre personnel extérieur	0,00	201,76	0,00	0,00	-201,76
6331	Versement de transport	5 192,00	5 106,18	0,00	0,00	85,82
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	550,00	281,66	0,00	0,00	258,34
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 820,00	3 884,97	0,00	0,00	935,03
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	785,00	790,23	0,00	0,00	-5,23
64111	Rémunération principale titulaires	157 718,00	164 194,01	0,00	0,00	-6 476,01
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	9 437,00	9 268,44	0,00	0,00	168,56
64118	Autres indemnités titulaires	34 390,00	28 422,16	0,00	0,00	5 867,84
64131	Rémunérations non tit.	120 352,00	112 450,24	0,00	0,00	7 901,76
64162	Emplois d'avenir	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	7 548,00	11 295,33	0,00	0,00	-3 747,33
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	60 684,00	54 946,15	0,00	0,00	5 737,85
6453	Cotisations aux caisses de retraites	48 104,00	52 872,26	0,00	0,00	-4 768,26
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 288,00	5 632,17	0,00	0,00	1 655,83
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	1 756,46	0,00	0,00	-1 756,46
6475	Médecine du travail, pharmacie	256,00	207,13	0,00	0,00	48,67
6488	Autres charges	1 486,00	1 630,75	0,00	0,00	-144,75
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	39 550,00	24 574,43	55,00	0,00	11 920,57
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 428,88	0,00	0,00	-1 428,88
6561	Secours d'urgence	500,00	798,00	0,00	0,00	-298,00
6562	Aides	31 000,00	16 047,55	55,00	0,00	14 897,45
6568	Autres secours	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	7 550,00	6 300,00	0,00	0,00	1 250,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'éI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		661 636,00	568 395,32	16 332,12	0,00	76 908,56
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 500,00	153,00	0,00	0,00	2 347,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	1 500,00	153,00	0,00	0,00	1 347,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	664 136,00	568 548,32	16 332,12	0,00	79 255,56
023	Virement à la section d'investissement	92 830,06	0,00			92 830,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	2 737,13	2 737,13			0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles et corpo	2 737,13	2 737,13			0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	95 567,19	2 737,13			92 830,06
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	95 567,19	2 737,13			92 830,06
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	759 703,19	571 285,45	16 332,12	0,00	172 085,62
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES					A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	823,25	0,00	0,00	-823,25
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	823,25	0,00	0,00	-823,25
70	Produits services, domaine et ventes div	220 000,00	223 339,43	4 131,13	0,00	-7 470,56
706	Prestations de services	220 000,00	223 339,43	4 131,13	0,00	-7 470,56
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	327 685,00	315 761,66	0,00	0,00	11 923,34
74712	Emplois d'avenir	7 685,00	0,00	0,00	0,00	7 685,00
7473	Participat° Départements	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
7474	Participat° Communes	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	12 000,00	15 781,66	0,00	0,00	-3 761,66
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		547 685,00	539 924,34	4 131,13	0,00	3 629,53
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1 009,21	0,00	0,00	-1 009,21
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	509,21	0,00	0,00	-509,21
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	500,00	0,00	0,00	-500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		547 685,00	540 933,55	4 131,13	0,00	2 620,32
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		547 685,00	540 933,55	4 131,13	0,00	2 620,32
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		212 018,19				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	101 074,85	0,00	0,00	101 074,85
2135	Installations générales, agencements	101 074,85	0,00	0,00	101 074,85
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	101 074,85	0,00	0,00	101 074,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	101 074,85	0,00	0,00	101 074,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	101 074,85	0,00	0,00	101 074,85
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=R/042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 182.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=R/041.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					III B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	92 830,06			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	2 737,13	2 737,13		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 844,40	1 844,40		0,00
28184	Mobilier	560,00	560,00		0,00
2823	Constructions (affectation)	332,73	332,73		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		95 567,19	2 737,13		92 830,06
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		95 567,19	2 737,13		92 830,06
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		95 567,19	2 737,13	0,00	92 830,06
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		5 607,66			

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES					IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)					A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
---------	-------------------------------------	------------------------	--------------------------------	--------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	0	0	0	0
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0
- Opérations financières	0				0
Dépenses d'ordre	0				0
Solde d'exécution reporté de N-1	0				0
Total dépenses	0	0	0	0	0
Total recettes	5 840	2 404	0	0	8 245
Solde d'investissement	5 840	2 404	0	0	8 245
RESTES A REALISER au 31/12/N					
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	0	272 238	23 004	292 376	587 618
Total recettes	212 018	301 708	0	243 356	757 083
Solde de fonctionnement	212 018	29 471	-23 004	-49 020	169 465
RESTES A REALISER au 31/12/N					
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES						IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE						A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
----------	---------	-------------------------------------	------------------------	--------------------------------	--------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0
010 Stocks		0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves		0	0	0	0	0
13 Subventions d'investissement		0	0	0	0	0
16 Emprunts et dettes assimilées		0	0	0	0	0
18 Compte de liaison : affectat° BA		0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles		0	0	0	0	0
204 Subventions d'équipement versées		0	0	0	0	0
21 Immobilisations corporelles		0	0	0	0	0
22 Immobilisations reçues en affectation		0	0	0	0	0
23 Immobilisations en cours		0	0	0	0	0
26 Participat° et créances rattachées		0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières		0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0
040 Opérat° ordre transfert entre sections		0	0	0	0	0
041 Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement		5 840	2 404	0	0	8 245
Recettes réelles		0	0	0	0	0
010 Stocks		0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves		0	0	0	0	0
13 Subventions d'investissement		0	0	0	0	0
16 Emprunts et dettes assimilées		0	0	0	0	0
18 Compte de liaison : affectat° BA		0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles		0	0	0	0	0
204 Subventions d'équipement versées		0	0	0	0	0
21 Immobilisations corporelles		0	0	0	0	0
22 Immobilisations reçues en affectation		0	0	0	0	0
23 Immobilisations en cours		0	0	0	0	0
26 Participat° et créances rattachées		0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières		0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		333	2 404	0	0	2 737
040 Opérat° ordre transfert entre sections		333	2 404	0	0	2 737
28183 Matériel de bureau et informatique		0	1 844	0	0	1 844
28184 Mobilier		0	560	0	0	560
2823 Constructions (affectation)		333	0	0	0	333

MAIRIE DE TRIEL SUR SEINE - CCAS DE TRIEL SUR SEINE - CA - 2016

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	5 508	0	0	0	5 508

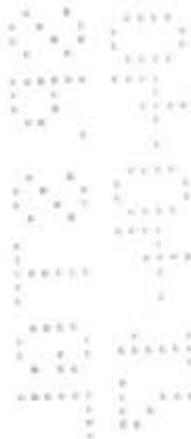
FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Total dépenses de fonctionnement		0	272 238	23 004	292 376	587 618
Dépenses réelles		0	269 501	23 004	292 376	584 880
011	Charges à caractère général	0	17 418	0	89 730	107 148
604	Achats d'études, prestations de services	0	3 432	0	0	3 432
60611	Eau et assainissement	0	667	0	0	667
60612	Energie - Electricité	0	726	0	0	726
60622	Carburants	0	928	0	0	928
60631	Fournitures d'entretien	0	0	0	1 245	1 245
60632	Fournitures de petit équipement	0	114	0	250	364
6064	Fournitures administratives	0	1 021	0	0	1 021
61551	Entretien matériel roulant	0	1 352	0	0	1 352
6156	Maintenance	0	3 561	0	0	3 561
6162	Documentation générale et technique	0	169	0	0	169
6184	Versements à des organismes de formation	0	947	0	0	947
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0	320	0	0	320
6232	Fêtes et cérémonies	0	0	0	31 796	31 796
6281	Concours divers (cotisations)	0	4 182	0	0	4 182
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0	0	0	56 438	56 438
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	250 653	0	202 297	452 950
6218	Autre personnel extérieur	0	202	0	0	202
6331	Versement de transport	0	2 690	0	2 416	5 106
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	165	0	127	292
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	1 978	0	1 907	3 885
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	423	0	368	790
64111	Rémunération principale titulaires	0	93 148	0	71 046	164 194
64112	NBI SFT, indemnité résidence	0	4 579	0	4 680	9 268
64118	Autres indemnités titulaires	0	17 289	0	11 133	28 422
64131	Rémunérations non tit.	0	52 829	0	59 621	112 450
6417	Rémunérations des apprentis	0	11 295	0	0	11 295
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	28 405	0	26 541	54 946
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	31 240	0	21 033	52 872
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	2 816	0	2 817	5 632
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	1 756	0	0	1 756
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	207	0	0	207
6488	Autres charges	0	1 631	0	0	1 631
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	1 429	22 851	350	24 629
6541	Créances admises en non-valeur	0	1 429	0	0	1 429
6561	Secours d'urgence	0	0	798	0	798
6562	Aides	0	0	16 103	0	16 103
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	0	0	5 950	350	6 300
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	153	0	153
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	0	0	153	0	153
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	2 737	0	0	2 737
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0	2 737	0	0	2 737

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
6811	Dot. amort. immos incorporelles et corpo	0	2 737	0	0	2 737
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0

RECETTES						
Total recettes de fonctionnement		212 018	301 708	0	243 356	757 083
Recettes réelles		0	301 708	0	243 356	545 065
013	Atténuations de charges	0	735	0	88	823
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	735	0	88	823
70	Produits services, domaine et ventes div	0	0	0	227 471	227 471
706	Prestations de services	0	0	0	227 471	227 471
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	300 000	0	15 762	315 762
7474	Participat* Communes	0	300 000	0	0	300 000
7478	Participat* Autres organismes	0	0	0	15 762	15 762
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	973	0	36	1 009
7718	Autres produits except. opérat* gestion	0	473	0	36	509
7788	Produits exceptionnels divers	0	500	0	0	500
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	212 018	0	0	0	212 018

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.



IV – ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****ION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT****A1.1****FONCTION 0 – Services généraux**

catégorie	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale du C.C.A.S.	Total
	0,00	272 237,66	272 237,66
	0,00	272 237,66	272 237,66
	0,00	0,00	0,00
	0,00	17 418,45	17 418,45
	0,00	3 432,00	3 432,00
	0,00	666,87	666,87
	0,00	725,50	725,50
	0,00	927,93	927,93
	0,00	113,57	113,57
	0,00	1 021,08	1 021,08
	0,00	1 352,26	1 352,26
	0,00	3 561,44	3 561,44
	0,00	169,00	169,00
	0,00	947,00	947,00
	0,00	320,00	320,00
	0,00	4 181,80	4 181,80
	0,00	250 653,20	250 653,20
	0,00	201,76	201,76
	0,00	2 690,22	2 690,22
	0,00	165,01	165,01
	0,00	1 977,91	1 977,91
	0,00	422,63	422,63
	0,00	93 148,35	93 148,35
	0,00	4 579,41	4 579,41
	0,00	17 288,89	17 288,89
	0,00	52 829,40	52 829,40
	0,00	11 295,33	11 295,33
	0,00	28 404,79	28 404,79
	0,00	31 239,59	31 239,59
	0,00	2 815,57	2 815,57
	0,00	1 756,46	1 756,46
	0,00	207,13	207,13
	0,00	1 630,75	1 630,75
	0,00	0,00	0,00

cellé	01	02	Total
	Opérations non ventilables	Administration générale du C.C.A.S.	
	0,00	2 737,13	2 737,13
	0,00	2 737,13	2 737,13
	0,00	0,00	0,00
	0,00	1 428,88	1 428,88
	0,00	1 428,88	1 428,88
'et	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	212 018,19	301 708,27	513 726,46
	212 018,19	301 708,27	513 726,46
	212 018,19	0,00	212 018,19
	0,00	735,35	735,35
al	0,00	735,35	735,35
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
v	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	300 000,00	300 000,00
	0,00	300 000,00	300 000,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	972,92	972,92
	0,00	472,92	472,92
	0,00	500,00	500,00
ns	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	212 018,19	29 470,61	241 488,80

s et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement de 3 500 habitants et plus. Le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le supérieurs et leurs établissement public suivant les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a et R. 5211-36 b).

Dans les groupements de communes de 10 000 habitants et plus, les dépendances et leurs établissements et services administratifs sont regroupées au niveau le supérieur et leurs établissement public suivant les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a et R. 5211-36 b).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN TION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales

	Sous-fonction 52				Total
	521 Services pour handicapés et inadaptés	522 Actions pour l'enfance et l'adolescence	523 Actions pour les personnes en difficulté	524 Autres services	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	-350,00	-500,00	-22 153,55	0,00	-23 003,55

Sous-fonction 521				Sous-fonction 522			
5210 Services Communs	5211 Etablissements	5212 Services (de mainien à domicile)	5213 Autres	5220 Services communs	5221 Etablissements	5222 Services	5223 Autres
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Sous-fonction 523							
5230 Services communs	5231 Etablissements	5232 Services	5233 Logement social	5234 Aides aux personnes	5235 Aide sociale légale	5236 Actions d'insertion	5238 Autres
0,00	0,00	0,00	0,00	17 053,55	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	17 053,55	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	16 900,55	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	798,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	16 102,55	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	153,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	153,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,60	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Sous-fonction 523							
5230 Services communs	5231 Etablissements	5232 Services	5233 Logement social	5234 Aides aux personnes	5235 Aide sociale légale	5236 Actions d'insertion	5238 Autres
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	-17 053,55	0,00	0,00	0,00

Libellé	Sous-fonction 524		
	5240 Services communs	5241 Etablissements	5242 Services
ES	0,00	0,00	0,00
ns	0,00	0,00	0,00
é	0,00	0,00	0,00
llés	0,00	0,00	0,00
208	0,00	0,00	0,00
in	0,00	0,00	0,00
te	0,00	0,00	0,00
pes d'él	0,00	0,00	0,00
ions	0,00	0,00	0,00
au 31/12	0,00	0,00	0,00

Libellé	Sous-fonction 524		
	5240 Services communs	5241 Etablissements	5242 Services
ES	0,00	0,00	0,00
ns	0,00	0,00	0,00
é	0,00	0,00	0,00
ons	0,00	0,00	0,00
in	0,00	0,00	0,00
tes div	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
te	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
visions	0,00	0,00	0,00
: au 31/12	0,00	0,00	0,00
(2)	0,00	0,00	0,00

s et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement dès de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.

penses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent

IV – ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****ATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT****A1.1****FONCTION 6 – Famille**

61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65	Total
292 376,36	0,00	0,00	0,00	292 376,36
292 376,36	0,00	0,00	0,00	292 376,36
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
89 729,66	0,00	0,00	0,00	89 729,66
1 245,43	0,00	0,00	0,00	1 245,43
250,46	0,00	0,00	0,00	250,46
31 795,59	0,00	0,00	0,00	31 795,59
56 438,18	0,00	0,00	0,00	56 438,18
202 296,70	0,00	0,00	0,00	202 296,70
2 415,95	0,00	0,00	0,00	2 415,95
126,65	0,00	0,00	0,00	126,65
1 907,06	0,00	0,00	0,00	1 907,06
367,60	0,00	0,00	0,00	367,60
71 045,66	0,00	0,00	0,00	71 045,66
4 689,03	0,00	0,00	0,00	4 689,03
11 133,27	0,00	0,00	0,00	11 133,27
59 620,84	0,00	0,00	0,00	59 620,84
26 541,36	0,00	0,00	0,00	26 541,36
21 632,67	0,00	0,00	0,00	21 632,67
2 816,60	0,00	0,00	0,00	2 816,60
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
350,00	0,00	0,00	0,00	350,00
350,00	0,00	0,00	0,00	350,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65	Total
243 356,41	0,00	0,00	0,00	243 356,41
243 356,41	0,00	0,00	0,00	243 356,41
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
87,90	0,00	0,00	0,00	87,90
87,90	0,00	0,00	0,00	87,90
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
227 470,56	0,00	0,00	0,00	227 470,56
227 470,56	0,00	0,00	0,00	227 470,56
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15 761,66	0,00	0,00	0,00	15 761,66
15 761,66	0,00	0,00	0,00	15 761,66
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
36,29	0,00	0,00	0,00	36,29
36,29	0,00	0,00	0,00	36,29
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-49 019,95	0,00	0,00	0,00	-49 019,95

Libellé	Sous-fonction 61			
	610 Services communs	611 Etablissements	612 Services	613 Autres
	33 404,05	0,00	258 972,31	0,00
	33 404,05	0,00	258 972,31	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	33 054,05	0,00	56 675,61	0,00
	1 008,00	0,00	237,43	0,00
	250,46	0,00	0,00	0,00
	31 795,59	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	56 438,18	0,00
	0,00	0,00	202 296,70	0,00
	0,00	0,00	2 415,06	0,00
	0,00	0,00	126,65	0,00
	0,00	0,00	1 907,06	0,00
	0,00	0,00	367,60	0,00
	0,00	0,00	71 045,66	0,00
	0,00	0,00	4 689,03	0,00

Libellé	Sous-fonction 61			
	610 Services communs	611 Etablissements	612 Services	613 Autres
	0,00	0,00	11 133,27	0,00
	0,00	0,00	59 620,84	0,00
	0,00	0,00	26 541,36	0,00
	0,00	0,00	21 632,67	0,00
	0,00	0,00	2 816,60	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	350,00	0,00	0,00	0,00
	350,00	0,00	0,00	0,00
I ⁶¹	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
2	0,00	0,00	0,00	0,00
	1 636,29	0,00	241 720,12	0,00
	1 636,29	0,00	241 720,12	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	87,90	0,00
el	0,00	0,00	87,90	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
iv	1 600,00	0,00	225 870,56	0,00
	1 600,00	0,00	225 870,56	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	16 761,66	0,00
	0,00	0,00	15 761,66	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	36,29	0,00	0,00	0,00
	36,29	0,00	0,00	0,00
ins	0,00	0,00	0,00	0,00
2	0,00	0,00	0,00	0,00
	-31 767,76	0,00	-17 252,19	0,00

s et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le

supéments et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.

penses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux

cellé.	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale du C.C.A.S.	Total
	0,00	560,00	560,00
	332,73	0,00	332,73
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	5 840,39	2 404,40	8 244,79

ar l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales

à l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

l'intégralité des dépenses et des recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN SEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 6 – Famille

Libellé	Sous-fonction 61			
	610 Services communs	611 Etablissements	612 Services	613 Autres
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
2	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
nt	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
2	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00

ar l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €		01/12/2005
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	Etudes	5
L	Logiciels	2
L	Matériels roulants d'incendie et de défense civile	10
L	Matériels et outillage d'incendie et de défense civile	10
L	Matériels roulants de voirie	10
L	Matériels de voirie	10
L	Outilage de voirie	5
L	Autres installations, matériels et outillage technique	10
L	Camions et véhicules industriels	10
L	Camions et gros véhicules de voirie	10
L	Matériel de transport	10
L	Matériel de bureau	10
L	Matériel informatique	5
L	Mobilier	15
L	Cheptel	5
L	Matériels classiques	5
L	Coffre fort	30
L	Installations et appareils de chauffage	20
L	Appareils de levage - ascenseurs	30
L	Appareils de laboratoire	10
L	Equipements sportifs	10
L	Equipements de cuisine	10

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Arche Espérance	500,00	
CAHOU	300,00	
Croix Rouge Meulan	250,00	
ENSEMBLE	150,00	
IDFM	350,00	
JALMALV	200,00	
Restos du Coeur - Yvelines	3 000,00	
Secours Catholique	1 000,00	
Terre des Enfants	200,00	
UNAFAM - Yvelines	200,00	
VMEH78	150,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	6 300,00	

IV – ANNEXES**IV****C1.1****C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
		0,00	7,00	7,00	4,00	3,00	7,00
	C	0,00	7,00	7,00	4,00	3,00	7,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
k)		5,00	8,00	13,00	9,00	4,00	13,00

JTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

Les emplois à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la déclinaison créant l'emploi.

à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

activité dans l'année

Si toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %/an) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

Emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
S D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
		Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			0,00		
C	S	321	0,00	3-2	CDD
A	ADM	468	0,00	3-2	CDD
			0,00		
			0,00		

nut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

et ou indisponible (maladie, maternité...).

assurer les fonctions correspondantes.

services ou la nature des fonctions le justifient.
1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, obligatoirement proposée à un agent contractuel.

D) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

s non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le

nts non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 11

Contre :

Abstentions : 1

Date de convocation :

17 mars 2017

Présenté par (1) le président.

A TRIEL SUR SEINE, le 28/03/2017
le président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A TRIEL SUR SEINE, le 28/03/2017

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

There are six handwritten signatures in blue ink, each accompanied by a small black circle. The signatures are: "M. D.", "C. V.", "M. Guay", "M. Daniel", "M. J. L.", and "M. T.".



Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le

, et de la publication le
A TRIEL SUR SEINE, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil d'administration.

